

Bibliothèque ou... ?

Jean-Rémi Brault

Volume 40, numéro 2, avril-juin 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033451ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033451ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Brault, J.-R. (1994). Bibliothèque ou... ? *Documentation et bibliothèques*, 40(2), 59-59. <https://doi.org/10.7202/1033451ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Bibliothèque ou...?

Parle-t-on encore de la «bibliothèque»? L'enquête du professeur Marcel Lajeunesse, dont nous publions les résultats dans la présente parution, révèle que, du moins dans les collèges, on dissimule souvent cette réalité sous d'autres vocables. Pourtant, dans d'autres secteurs, on continue de donner ce nom à la collection de documents et de services qui sont offerts à diverses catégories d'usagers. Ainsi, on continue de parler de «bibliothèques municipales» ou de «bibliothèques publiques». Les universités, quant à elles, n'ont pas jugé opportun de nommer autrement leur «bibliothèque universitaire». Et les établissements scolaires, aussi bien ceux du niveau primaire que ceux du niveau secondaire, offrent les services de leurs «bibliothèques scolaires».

Pourquoi veut-on — ou voulait-on — remplacer la bibliothèque par le «centre de documentation» ou le «centre des médias» ou la «médiathèque», ou quoi encore? D'aucuns affirmeront que l'étiquette importe assez peu. C'est le contenu qui mérite l'attention. Or, justement, c'est le contenu qui a incité certaines personnes à proposer ces modifications. Puisque les collections de documents ne se limitaient plus aux livres, puisqu'on y trouvait une grande variété de documents audiovisuels et puisque, maintenant, les documents informatiques y font une entrée remarquée, ne faut-il pas donner à cette institution une étiquette qui permette d'englober tous ces types de documents? Si, étymologiquement, la bibliothèque rappelle le livre, le centre de documentation ou le

centre des médias ou la médiathèque autorisent le regroupement de tous les types de documents, actuels ou futurs. C'est, du moins, le raisonnement qu'on entendait dans certains milieux.

Et pourtant... il se trouve que, par un juste retour des choses, plus on informatise la bibliothèque, plus on donne accès à des informations sur des supports autres que le papier, plus on affirme que l'avenir informationnel tirera sa substance d'un peu tous les types de documents, sauf des livres, et alors, plus on a tendance à revenir à cette ancienne dénomination. Car, de plus en plus, le vocable à la mode, c'est celui de la «bibliothèque virtuelle».

Et les rêveurs de penser qu'ils pourront organiser un encan pour offrir aux plus généreux et, sans doute aux plus rétrogrades, la plus grande partie de leurs collections de livres et même de documents audiovisuels, puisque, pensent-ils, ils sont tous périmés. L'avenir, continuent de rêver ces personnes, est réservé aux disques compacts, aux banques de données et tutti quanti.

Or, ils ont raison. Oui, tel est l'avenir. Il appartient aux disques compacts, aux banques de données. Mais, attention, à certaines conditions. Surtout, celle-ci: la bibliothèque virtuelle n'existera que si la bibliothèque existe et se développe. La bibliothèque virtuelle rentabilisera la bibliothèque, lui permettra d'atteindre son exploitation maximale. Il est évident que ce qui importe, ce n'est pas la quincaillerie

utilisée ou utilisable, c'est la qualité du service documentaire qui est disponible pour toutes les personnes désireuses de s'y abreuver. Dans son magnifique volume intitulé *Le pape des escargots*, Henri Vincenot écrivait: «Ce qui compte, ce n'est ni le chandelier ni le cierge, ce n'est ni l'or ni la cire: ce qui compte, c'est la flamme du cierge». Dans la bibliothèque, virtuelle ou pas, ce qui compte, c'est la flamme documentaire, celle qui éclaire le chercheur, celle qui réchauffe aussi bien l'écolier avide de savoir que la personne âgée qui a conservé la gourmandise du livre, cette avidité qui offre, selon Montaigne, «un plaisir plus sûr et bien à nous».

Parle-t-on encore de bibliothèque? Il faut, bien sûr, qu'on en parle plus que jamais. Surtout, il semble bien que la nouvelle technologie, celle qui sera utilisée par l'autoroute électronique, permettra à la bibliothèque de donner la vraie mesure de ses virtualités. Elle mettra le chercheur, le grand chercheur universitaire comme le petit chercheur anonyme, en contact direct avec des sources extraordinaires d'information, souvent insoupçonnées, toutes plus riches les unes que les autres. Elle conduit invariablement au livre, dont le même Montaigne disait que «c'est la meilleure munition que j'aye trouvé à cet humain voyage».



Jean-Rémi Brault